



www.unac.asso.fr

A TOUS PNC HOP!



#103

9 mars 2017



NÉGOCIATIONS

Nous avons commencé ces 2 jours de négociation sur le **PROJET UNAC** que nous vous avons fait parvenir, avec un système de rémunération comprenant un SMMG à 63H et un SMMG à 70H.

La Direction n'avait aucun projet à nous présenter ! Elle n'est pas favorable à un système de volontariat avec 2 SMMG. Elle réfléchit à un système de volontariat et doit revenir vers nous. **Nous lui avons rappelé qu'un volontariat peu incitatif pour les PNC ne fonctionnerait pas !**

La deuxième journée, la Direction a proposé de prendre les grilles de rémunérations les plus basses des 3 accords ! Il est inadmissible de continuer ces négociations avec une Direction qui propose systématiquement le pire des 3 conventions PNC !

Nous avons donc déposé une **veille sociale** pour les motifs suivants :

- Filière filiale des PNC HOP! vers AIRFRANCE
- Devenir du secteur ATR
- Amélioration des conditions de travail et prise en compte des RPS par des mesures concrètes
- Négociations des futurs accords collectifs dans une véritable démarche d'harmonisation sociale, et non de négociations des accords PNC par le bas comme cela se passe actuellement.

**SI LA DIRECTION CONTINUE DANS CETTE VOIE, LES PNC
N'AURONT D'AUTRE CHOIX QUE D'ALLER AU CONFLIT
POUR DÉFENDRE LEURS RÉMUNÉRATIONS ET LEURS
CONDITIONS DE TRAVAIL !**



Adhérez en ligne !

<http://www.unac.asso.fr/informations-adherent/>

